pénitentiaire

la cgt

A

Monsieur Sébastien LECORNU
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75007 - PARIS

La CGT Pénitentiaire

Monsieur le Premier Ministre,

Le syndicat **La CGT Pénitentiaire** souhaite par la présente vous interpeller sur les négociations indemnitaires qui se déroulent actuellement au sein du ministère de l'Intérieur, plus particulièrement sur la revalorisation de l'indemnité de sujétions spéciales (ISS) des fonctionnaires de Police. Elle passerait de 28,5 % actuellement à 33,5% en 2029 selon les annonces de Monsieur NUNES.

Les personnels pénitentiaires exercent dans des conditions extrêmement difficiles avec une population carcérale de plus 90 000 personnes pour 63 500 places dont 9 000 détenus dorment sur des matelas au sol. Cette situation complexifie nos missions de garde et de réinsertion, provoquant malheureusement un nombre conséquent de violences envers les personnels, mais aussi entre personnes détenus.

Dans ce contexte, l'administration pénitentiaire survit grâce à l'engagement, à la disponibilité et au dévouement de ses personnels qui méritent le respect et la reconnaissance de l'État.

La CGT Pénitentiaire se doit de réagir aux propos du ministre de l'Intérieur, qui indique qu'au nom du Gouvernement, l'ISS des policiers passera à 33,5 % en 2029. Nous ne remettons pas en cause cette légitime revendication de nos forces de l'ordre, qu'ils estiment au passage insuffisant, puisque 35 % serait une juste reconnaissance de nos métiers dits difficiles et dangereux.

C'est pourquoi, **La CGT Pénitentiaire** demande une intervention de votre part afin que l'ensemble des fonctionnaires bénéficiant de la prime de sujétions spéciales (PSS) ne soit pas mis de côté et ne puisse profiter d'une augmentation de cette indemnité ou prime. En effet, par exemple, au sein de l'administration pénitentiaire, le taux de PSS est différent selon le corps d'appartenance. Aussi, il faut améliorer les grilles indiciaires et revoir les déroulés de carrière pour une meilleure attractivité de nos professions.

Des négociations doivent avoir lieu en interministériel afin qu'il n'y ait pas d'iniquité entre nos différents métiers exposés aux risques. Il faut dès à présent ouvrir ce chantier avec les différents partenaires sociaux et montrer ainsi que vous soutenez vos fonctionnaires qui attendent une juste reconnaissance dans l'exercice de leurs missions difficiles et dangereuses.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre haute considération.

Samuel GAUTHIER
Secrétaire Général CGT Pénitentiaire

Copie à Monsieur Gérald DARMANIN, Ministre de la Justice
Copie à Monsieur Pascal COURTADE, Directeur Général de l'administration pénitentiaire